



Communauté de communes Saône-Beaujolais (CCSB)  
**Fiche de pré-inscription - Collecte exceptionnelle d'amiante liée**

Déchèterie de VILLE-MORGON.....  
Le 21.JUIN.2023.....  
Horaires : .de.8h.à.11h30..... (sur rendez-vous)

### Coordonnées

Nom et prénom : .....  
Adresse : .....  
.....  
.....  
Téléphone : .....  
Adresse mail : .....  
N° de carte d'accès en déchèterie (au dos de votre carte) : .....

### Quantité de déchets amiantés à évacuer

Nombre de plaques contenant de l'amiante et dimensions : .....  
.....

**Attention, seules 15 plaques sont autorisées par usager**

**Un montant forfaitaire sera appliqué à chaque apport :  
40€ de 1 à 7 plaques - 80€ de 8 à 15 plaques**

### Les règles à respecter

- Seules les plaques de fibrociment ondulés sont acceptées (limité à 15 plaques/apport/usager)
- Aucun autre déchet ne sera accepté
- Présenter obligatoirement votre carte d'accès en déchèterie « particulier »

### La collecte

Date : .....  
Lieu et adresse : .....  
sur **rendez-vous uniquement.**



**Merci de bien vouloir prendre connaissance de l'ensemble des consignes obligatoires dans le document "Règles de collecte des déchets amiantés"**

- Je reconnais avoir pris connaissance des règles de cette collecte exceptionnelle, et en accepte l'organisation.
- Je m'engage à régler la somme forfaitaire correspondante au nombre de plaques déposées par chèque ou espèces à la CCSB (prévoir l'appoint) le jour du dépôt.

**Formulaire à retourner par mail ou par courrier à :**

Communauté de Communes Saône-Beaujolais  
105 Rue de la République  
CS 30010  
69824 BELLEVILLE-EN-BEAUJOLAIS CEDEX  
[dechets@ccsb-saonebeaujolais.fr](mailto:dechets@ccsb-saonebeaujolais.fr)

Signature :